Les mots pour le dire



Âge visé

12-13 ans

Conception

Fournier, Pierre

Disciplines scolaires

Communication orale, Français

Thème(s)

Langue

Principes directeurs

Développer un rapport positif à la langue française

Mot(s)-clé(s)

clarté, communication, langue parlée

© ACELF - Reproduction autorisée uniquement à des fins éducatives et non commerciales, et à condition de mentionner la source bibliographique.

Introduction

Trouver le mot juste est parfois difficile, mais comme dit le dicton: ce qui se comprend bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément. La langue n'est pas figée; elle est en constante évolution. Des mots naissent d'ailleurs régulièrement pour désigner de nouvelles réalités. Afin d'assurer une communication efficace avec son interlocuteur, pourquoi ne pas s'efforcer de trouver le mot juste plutôt que d'utiliser des termes tels que « chose », « truc », « affaire » ou encore « machin »? Ces mots restent trop souvent imprécis et doivent être complétés par des gestes ou des périphrases. Les enfants sont souvent soumis à des modes langagières et utilisent des mots inventés, qu'ils construisent selon leurs réalités spécifiques. Les dictionnaires et les ouvrages de référence regorgent de mots et d'expressions de toutes sortes qui nous permettent d'utiliser en tout temps un vocabulaire approprié.

Démarche

En groupe-classe

Disposez deux bureaux d'élèves face à face. Les deux bureaux sont séparés par une cloison cartonnée d'environ 1 mètre qui ne permet pas aux élèves de se voir lors de leur conversation. Il est bien important que l'élève qui s'exprime ne voie pas son interlocuteur. Les autres élèves assisteront silencieusement à leur conversation, et devront noter le nombre de fois qu'ils utilisent des mots tels que « affaire », « truc » ou « machin ». Au terme de la discussion, ils pourront réagir à la conversation et suggérer les termes justes pour remplacer des mots imprécis ou non appropriés.

En équipe

Donnez aux élèves qui devront prendre la parole une fiche de carton sur laquelle se trouve une situation de communication; ils amorceront leur conversation à partir de cette situation de départ. Il pourrait s'agir de donner des explications sur le fonctionnement d'un jeu ou d'un appareil, sur la route à suivre pour se rendre à la bibliothèque municipale, ou encore de faire la description d'un objet que l'interlocuteur devra dessiner ou assembler.

Précisez que les explications devront être claires ; les élèves n'auront que la parole pour bien se faire comprendre, étant donné que le carton les empêchera de se voir et de compléter leur explication par un geste.

Demandez aux élèves qui agissent en tant que spectateurs de bien observer la conversation et de dire ce qu'ils en pensent. Le message était-il clair? Quels mots sont revenus le plus souvent? Peuvent-ils suggérer certains mots plus justes ou mieux appropriés?

Vous pourrez en profiter pour expliquer aux élèves que le langage parlé est très différent des textes écrits et que, dans une explication ou une description, il est parfois difficile de bien saisir les propos de son interlocuteur ou de bien comprendre son message si celui-ci n'utilise pas les mots

© ACELF - Reproduction autorisée uniquement à des fins éducatives et non commerciales, et à condition de mentionner la source bibliographique.

justes et appropriés.

Répétez ce jeu en demandant aux élèves qui n'ont été que spectateurs d'engager une conversation pendant laquelle ils devront à leur tour donner à leur interlocuteur une explication ou une description. Permettez si possible à l'ensemble des élèves de participer à cette activité.

Individuellement

Pour prolonger l'activité, vous pourriez inviter les élèves à réaliser un petit dictionnaire du mot juste. Chaque fois qu'ils utiliseront le mot « affaire » ou autres mots semblables pour décrire quelque chose, ils devront le noter et trouver l'expression adéquate en français.

OUVRAGE DE RÉFÉRENCE SUGGÉRÉ

CORBEIL, Jean-Claude, *Dictionnaire visue*l, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1986, 800 p.

© ACELF - Reproduction autorisée uniquement à des fins éducatives et non commerciales, et à condition de mentionner la source bibliographique.